



Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil

Montreuil, le 10/04/2017

Réponse à Prenons le parti de la Solidarité

PROPOSITION 1 : Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting public pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international, par une révision des conventions fiscales injustes, par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Enfin, renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

Le NPA et Philippe Poutou sont favorables à vos propositions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale. Nous soutenons en outre toutes les mesures pour augmenter le nombre de contrôleurs fiscaux et leur permettre de faire leur travail.

Mais il faut aller au-delà, en s'affrontant aux privilégiés et sans faire confiance aux institutions et dirigeants politiques de la bourgeoisie. Les banques organisent une industrie de l'évasion fiscale au profit des grandes fortunes et des puissantes multinationales. Pour y mettre fin, il faut socialiser le système bancaire sans indemnité ni rachat des actions, afin de le mettre au service de la transformation sociale et de la transition écologique. Le Conseil constitutionnel méprise l'obligation constitutionnelle pour chacun de contribuer aux charges publiques en fonction de ses capacités (article 13 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789). Une raison supplémentaire pour en finir avec cette Constitution !

PROPOSITION 2 : En France, rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement, et réduire les mesures - comme la prolifération des crédits d'impôt en dehors de l'intérêt général - qui participent de la concurrence fiscale par le bas, et faire la promotion de mesures fiscales similaires au niveau international.

Je suis globalement d'accord sur vos propositions pour rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement. Mais nous irions un peu plus loin. *Mes propositions reposent sur un principe directeur qui consiste à privilégier les impôts directs et les impôts progressifs. La fiscalité doit être compréhensible par touTEs, ce qui est la condition même pour qu'elle puisse donner lieu à un véritable débat démocratique dans lequel les arbitrages politiques seraient réellement maîtrisés par tous. Concernant l'impôt sur le revenu, nous créerons de nouvelles tranches d'imposition pour permettre d'établir une réelle progressivité ainsi que la création d'un taux marginal à 100 % à partir d'un certain niveau de revenu (260 000 euros par an).*

L'ensemble du revenu des personnes physiques doit être pris en compte dans la base imposable. Quelle que soit leur nature, tous les revenus doivent être taxés de la même façon. Enfin, nous pensons qu'il faut supprimer le quotient conjugal et réviser le quotient familial.

Sur l'impôt sur les sociétés, je défends le retour à une imposition à 50 % (qui était le taux appliqué jusqu'en 1985). Un simple retour à ce niveau d'imposition, même sur les bases de calcul actuelles, permettrait de faire passer l'impôt sur les sociétés de 36 milliards à 54 milliards d'euros, soit 18 milliards de plus... **Sur les impôts indirects qui est constitué pour l'essentiel par la TVA, je suis pour sa suppression car c'est l'impôt le plus injuste et les plus taxés sont les plus modestes.**

PROPOSITION 3 : Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif



Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil

Montreuil, le 10/04/2017

d'allouer 0,7% du RNB à l'aide publique au développement dès 2022 et s'engager à augmenter de 10% par an les crédits budgétaires de l'aide publique au développement.

Avant de discuter d'un chiffre global, il me paraît nécessaire de procéder à un examen des objectifs et de la nature de ce qui est regroupé sous le terme d'aide publique au développement. Une partie de cette aide est en effet détournée au profit des groupes français et des oligarchies locales. Sur la base de cet examen qui doit être mené en collaboration avec les pays destinataires (c'est-à-dire au premier chef avec les forces progressistes, les syndicats, les organisations paysannes, les ONG), il sera possible de se fixer des objectifs.

PROPOSITION 4 : Stopper tout risque de nouvelle crise financière et réguler drastiquement la finance, en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en œuvrant activement à la mise en place d'une taxe sur toutes les transactions financières affectée au moins à 50 % à l'adaptation au changement climatique et au financement des Objectifs de Développement Durable, dont la santé mondiale.

Le NPA propose la réquisition, sans indemnité ni rachat, des secteurs-clés de l'économie. Leur appropriation sociale permettra le contrôle des travailleur•e•s et de la population. Les banques seront fusionnées pour constituer un monopole public du crédit, mettant ainsi un coup d'arrêt à la spéculation et nous permettant d'orienter les richesses et l'investissement vers les projets socialement utiles.

Dans ce cadre-là, dans un système qui ne permet pas la spéculation, une taxe sur la spéculation n'aurait pas de raison d'être. En attendant la réquisition des secteurs-clés de l'économie, nous appuierons toute démarche visant à taxer au plus fort les transactions financières, ce qui n'est pas une solution à long terme mais provisoire, un pis-aller.

En ce qui concerne le climat, notre programme comporte un plan de lutte ambitieux pour limiter le réchauffement en cours (énergie, transport, logement, agriculture). De plus, nous pensons que les pays riches devraient faire un effort beaucoup plus important que ce qui a été prévu lors de la COP 21 pour aider les pays pauvres à mettre en place des politiques de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'une part et à faire face aux impacts du réchauffement d'autre part.

PROPOSITION 5 : Garantir que les interventions de l'Agence Française de Développement auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant une participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de la France.

La réponse à la question 3 ci-dessus montre que la réduction de la pauvreté et des inégalités avec la participation active des populations concernées est une préoccupation essentielle pour moi.

PROPOSITION 6 : D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France, et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants des entreprises dont l'Etat est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.



Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil

Montreuil, le 10/04/2017

Nous considérons que la COP 21 n'a pas été la hauteur des enjeux pour l'humanité. Nous ne partageons pas votre optimisme et pensons que l'objectif de limiter la hausse des températures à 1,5°C n'est malheureusement plus atteignable. La loi sur la transition énergétique porte bien mal son nom alors qu'elle pérennise le nucléaire et qu'elle ne prévoit que des mesurètes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Notre programme énergétique prévoit l'arrêt du nucléaire et des énergies fossiles, le développement des énergies renouvelables, des économies massives d'énergie que ce soit dans les transports ou le logement, une nouvelle politique agricole sans intrants chimiques, etc.

PROPOSITION 7 : Supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agrocarburants industriels, fixer un plafond d'incorporation des agrocarburants aux niveaux français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agrocarburants avancés (2^e et 3^e générations).

Nous sommes opposés aux agrocarburants que nous préférons appeler nécro-carburants. Nous ne considérons pas que ces carburants peuvent être considérés comme faisant partie des énergies renouvelables. En ce qui concerne les terres agricoles, notre priorité est de produire de l'alimentation de qualité pour tous, tout en améliorant la vie du sol, et donc en stockant du carbone dans le sol. Nous sommes donc aussi totalement opposés aux importations de nécro-carburants. Ces cultures sont forcément en concurrence avec les productions alimentaires, quelle que soit leur génération ! Peu importe qu'il s'agisse de plantes comestibles ou pas, elles utilisent toujours des terres qui pourraient être utilisées pour nourrir les populations.

PROPOSITION 8 : Atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017 et s'engager à atteindre 1 milliard d'euros de dons pour les financements climat pour les pays en développement.

Nous avons dénoncé lors de la COP21 le fait que l'accent soit désormais mis sur l'adaptation plutôt que sur l'atténuation : cela entérine le fait que la communauté internationale a renoncé à limiter le réchauffement climatique de manière significative. L'adaptation est une immense hypocrisie : comment les habitants des îles submergées peuvent-ils s'adapter ? Nous prendrons toutes les mesures pour que notre pays ne soit plus un contributeur aux gaz à effet de serre. Cela dit, nous sommes conscients de la responsabilité historique des pays dits développés dans le réchauffement climatique. Mais cette responsabilité est avant tout celle des capitalistes, du productivisme et de la recherche effrénée du profit. Nous pensons que les sommes qu'il faut mobiliser pour aider les pays pauvres à faire face à la catastrophe climatique doivent être beaucoup plus importantes que ce que vous proposez. 1 milliards d'euros sur une mandature, ce n'est qu'un centième de pourcent du PIB de la France, ce n'est aussi qu'un quarantième de la fortune de Bernard Arnault. Il est donc possible de donner beaucoup plus aux pays en danger, il faut prendre l'argent où il est !

PROPOSITION 9 : S'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques préservent la sécurité alimentaire et n'alimentent pas les dynamiques d'accaparements de terres.

Nous partageons votre vœu de promotion de justice climatique et d'autonomie alimentaire. Nous sommes aussi très critiques des plans d'actions mis en œuvre par les différentes COP.



Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil

Montreuil, le 10/04/2017

Ces avatars du capitalisme vert, de la croissance durable, etc. doivent être combattus et nous partageons vos réserves. Cependant, nous ne partageons par votre analyse sur la séquestration de carbone dans les sols agricoles. Le projet agricole que nous défendons : arrêt total des intrants chimiques, interdiction des élevages industriels, des fermes-usines, des élevages hors-sol, priorité donnée à une production alimentaire de qualité et locale pour la population, permettra aussi de séquestrer du carbone. Il ne s'agit pas de géo-ingénierie mais de permettre aux sols qui ont perdu 3/4 de leur humus de le reconstituer. Combattre le réchauffement climatique est maintenant une priorité absolue ; nous considérons donc qu'il faut réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et, de manière concomitante, séquestrer du carbone dans les terres agricoles. Bien évidemment, nous refusons que cette séquestration donne lieu à de la spéculation sur les terres et nous défendons les droits des petits paysans et des peuples autochtones partout dans le monde.

PROPOSITION 10 : Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agro-écologie paysanne, qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'UE, au niveau international (FAO, CSA, CCNUCC) et dans les soutiens de la France par des initiatives et projets de développement à l'étranger.

Nous sommes globalement en accord avec cette proposition et avec la définition de l'agro-écologie paysanne que vous donnez. Mais ce terme a été récupéré et dévoyé par le gouvernement actuel (du moins pour la partie agro-écologie, car le mot « paysan » semble brûler la bouche de S. Le Foll et de la plupart des politiciens français) ; pour ne prendre qu'un exemple, nous ne pensons pas que l'agro-écologie est compatible avec les insecticides néonicotinoïdes ou avec les herbicides perturbateurs endocriniens. Notre programme prévoit l'interdiction des intrants chimiques, l'interdiction des OGM, l'interdiction des élevages industriels. Toute la recherche publique sera consacrée à permettre aux paysans de produire une alimentation de qualité, sans intrants chimiques. Nous favoriserons et encouragerons les relations entre paysans, chercheurs et la population, car nous considérons que nous sommes tous concernés par les questions agricoles et alimentaire. Nous supprimerons tous les mécanismes d'accaparement du vivant comme les brevets ou les copyrights et encouragerons la production et le partage de semences paysannes.

PROPOSITION 13 : Légiférer aux niveaux français (loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre), européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

Nous sommes globalement en accord avec cette proposition et comptons aller plus loin en reprenant le contrôle, par la réquisition, des secteurs-clés de l'économie. En l'état actuel des choses et tant que le rapport de force ne changera pas, nous ne nous faisons pas d'illusions sur d'éventuelles décisions prises au niveau européen ou international, car les grands organismes internationaux sont largement aux ordres des multinationales que vous souhaitez contrôler et réguler qui trouveront toujours les moyens d'échapper aux réglementations qu'elles jugent contraignantes. Il s'agit aujourd'hui, vu l'urgence climatique, de les empêcher de nuire, de conduire l'humanité à sa perte.



Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste
2, rue Richard Lenoir
93 100 Montreuil

Montreuil, le 10/04/2017

PROPOSITION 14 : Réguler, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales et défendre au niveau international, notamment au sein de l'OIT, l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et travailleuses.

La catastrophe du Rana Plaza est une preuve tragique des situations dont s'accommodent les multinationales qui pressurent leurs sous-traitants locaux sans se soucier des retombées sur les salariés de celles-ci. Cela doit cesser dans toutes les filières. Des sanctions doivent être édictées à l'égard des entreprises donneuses d'ordre. A cet égard, je condamne la décision récente du Conseil constitutionnel : cela aboutit à vider de leur contenu les dispositions déjà insuffisantes de la loi dite "Rana Plaza". Je suis bien évidemment favorable à un salaire minimum vital au niveau international.

PROPOSITION 15 : Garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains et leur justiciabilité dans toutes les politiques publiques menées et définies aussi bien au niveau national qu'international et encourager tous les États à ratifier sans réserve la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et son protocole facultatif.

Les textes internationaux qui promeuvent l'égalité femmes/hommes peuvent éventuellement servir de points d'appui mais la question qui se pose aujourd'hui est celle des moyens que se donnent les états pour réellement lutter contre les discriminations (mise en place de logement d'accueil pour les femmes victimes de violences, régularisation de tous les sans-papiers pour lutter contre la prostitution, sanction des entreprises qui discriminent les femmes, système de santé à la hauteur des besoins notamment en ce qui concerne les centres IVG et les maternités...).

Philippe Poutou